

DELIBERATION N° 15/2025

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance du 17 juillet 2025

Complément financier pour l'opération SP5I 2-Marrakech

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Le conseil d'administration valide l'adoption du complément financier de l'opération immobilière en cours d'exécution pour un montant de **3,6 millions d'euros** toutes dépenses confondues pour la restructuration du lycée Victor Hugo de Marrakech, selon le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

- Mobilisation des fonds de roulement disponibles et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement.

Nombre de votants : 33/33 Pour : 32/33 Contre : 01/33 Abstention : -/-

Fait à Paris, le 17/07/2025

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Cyrille PIERRE